

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 30

**Artikel:** Se lever à la clincllette  
**Autor:** J.-F.P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186496>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pulations soi-disant sauvages, de missionnaires autour desquels viennent successivement se grouper un certain nombre de colons, à la recherche d'une position sociale. Quelque conflit ne tarde pas à éclater entre les naturels et les nouveaux débarqués; puis la force intervient et l'on s'implante là tout à fait, au nom de la civilisation.

Mais une histoire peu connue est celle de la prise de possession du Canada. Nous la trouvons dans une correspondance de M. de Baccourt, ancien ministre de France à Washington, et dont Mme la comtesse de Mirabeau, sa nièce, vient de publier quelques fragments fort intéressants \*.

« Après la paix fatale de 1753, par laquelle la France céda une grande partie du Canada, et entre autres celle nommée Acadia, à l'Angleterre, le gouvernement anglais commença par changer le nom d'Acadia en celui de Nouvelle-Ecosse, qu'elle porte encore maintenant; puis, en 1755, il y fut publié un ordre enjoignant à tous les habitants, sans exception, de se rendre, le 5 septembre, dans des lieux qu'on indiquait sur différents points de la contrée. Les habitants s'y rendirent en effet, bien loin de se douter de quoi il s'agissait, et d'ailleurs, pour éviter les peines sévères dont on menaçait ceux qui manqueraient à l'appel. On leur signifia, aux différentes réunions, un décret du gouvernement britannique déclarant toutes leurs propriétés, de quelque nature qu'elles fussent, confisquées au profit de la couronne d'Angleterre; seulement on leur permettait d'emporter leur argent comptant et leurs vêtements. Mais il fallait se préparer à quitter le pays pour être transportés à cinq cents milles de là, dans la partie la plus reculée du Canada. Le jour du départ, c'est-à-dire cinq jours après la publication, le 10 septembre 1755, les troupes furent mises en mouvement pour contraindre les récalcitrants. On s'empara d'abord des hommes jeunes et vigoureux et on les fit marcher dans un premier convoi; les femmes, les vieillards et les enfants suivirent plus tard. Les plus déterminés s'enfuirent au fond des forêts les plus sauvages, près des rives du fleuve St-Jean, inexplorées jusqu'alors. Prières, larmes, supplications, rien ne put arrêter l'exécution de cet ordre inique et barbare, et dix-huit mille Français furent ainsi arrachés à leurs terres bien cultivées et fertiles, dépouillés de leurs propriétés, séparés de leurs familles — car on les divisa par petites bandes — et transportés dans des provinces éloignées où ils furent dispersés avec l'humiliation, la pauvreté et le désespoir pour compagnons, au milieu de populations protestantes, hostiles à leur religion, à leur pays, à leurs moeurs, à leurs usages, sans rien savoir du sort les uns des autres, et sans la moindre espérance de jamais se revoir.

Un fait curieux se rattache à cette lamentable histoire: Quelques-uns de ces malheureux s'étant sauvés sur les bords de la rivière Saint-Jean, il

n'en fut plus question. Cinquante ans se passèrent jusqu'à ce que les Etats-Unis et l'Angleterre, se querellant sur leurs frontières du Canada, il devint nécessaire d'explorer les contrées mentionnées dans le traité de 1783, par lequel l'Angleterre a reconnu l'indépendance des Etats-Unis. En 1803, des ingénieurs anglais et américains se rendirent sur les rives de la rivière Saint-Jean pour chercher les traces de la limite fixée par le traité. Quel fut leur étonnement en rencontrant au milieu de ces bois qu'on croyait absolument déserts, une population de mille à douze cents Français, dont l'existence était absolument ignorée du monde entier; ils avaient gardé leur langue, leurs usages et leur religion, et pendant cinquante années, le clergé du Canada leur avait envoyé des prêtres, en tenant leur retraite si secrète, que personne en Angleterre ni aux Etats-Unis, ne se doutait qu'ils fussent là. Après avoir été découverts, quelques-uns restèrent dans leur campement où ils sont encore; d'autres passèrent du côté des Etats-Unis, d'autres enfin entrèrent dans les possessions anglaises.

#### Se lever à la clincllette.

Voilà une expression du Pays-roman, dont la signification, bien connue, veut dire qu'on s'est levé à l'aube, au point du jour. Mais recherchons-en l'origine. Comme on parle du cliquetis des armes; comme on appelle quincailler ou clinquantier le marchand qui vend des objets clinquants, c'est-à-dire brillants et qui font du bruit en les maniant, le son argentin d'une cloche appelant les fidèles au culte, peut aussi rentrer dans l'ordre d'idées qui nous occupe, car on dit vulgairement *glin-glin*, abréviation de *guelin-guelin*, d'où vient *gueliner* pour sonner une petite cloche, du latin *clangere*: sonner.

Il paraît que c'est là l'origine de l'expression: *se lever à la clincllette*, car nous en trouvons un exemple dans l'intéressant extrait des manuels des Conseils de Lausanne, publié par M. E. Chavannes, dans le 34<sup>e</sup> volume de la Société d'histoire de la Suisse romande, où l'on voit, à la page 151, qu'une amende a été prononcée, le 3 avril 1433, contre le charpentier Huguenin Baczimet, qui avait acheté des lattes avant l'heure du *quinclet* de la sonnerie du couvent des frères mineurs. Cette sonnerie avait lieu à l'aube, pour la première messe de la journée. Le règlement du Conseil de Lausanne, mentionné à la page 203, confirme du reste ce fait; il y est dit que chaque membre est tenu d'assister aux séances du mercredi, à la sortie de la messe du *clinquet*, soit de la première messe, sous peine de l'amende d'un quart.

Dans le jeu du char, où l'on joue avec des haricots, on appelle char à *clincllette*, celui qui est double, et dans lequel le mouvement du haricot, à droite ou à gauche, ferme toujours l'un des deux chars, faisant ainsi allusion au battant de la cloche, dont chaque balancement produit un son.

\* Supplément littéraire du *Figaro*.)

Ce nom de *Quinclet* est devenu le nom d'une famille encore vivante actuellement; il aura été donné à une personne matinale, qui avait l'habitude de se lever à l'aube.

Il ne faut pas confondre le nom de *Quinclet* qui nous occupe, avec celui de *Quinquet*, le fabricant de lampes à Paris, auxquelles il a donné son nom, car l'étymologie de ce dernier nom doit dériver du latin *quinque*, pour indiquer le cinquième enfant d'une famille, ou le cinquième roi d'une dynastie, comme Charles-Quint.

Lausanne, le 20 juillet 1881.

J.-F. P.

#### Bretegny-St-Bartelomâ et Paris.

On coo dè pè Bretegny-St-Bartelomâ, avâi z'ao z'u étâ pè Paris, iô restâ on part d'ans et iô sè pliésai gaillâ. Quand l'est que revegne cévè, brâgâvè destrâ dè cé Paris et racontâvè bounadrâi. « Foudrài cein vairè, se desâi, Paris est onco au trameint grand qu'Etsalleins quand bin on lâi mettrâi avoué, Bretegny, St-Bartelomâ et lo resto dâo sacllio; et pi dâi mâisons ! lè pe pouetès sont asse ballès què lo tsaté à monsu Délessert; et lo rio que passè pè lo mâitein dè la vela, que lâi diont la Seine, l'est onco on autre affèrè què lo Talent; lè naviots, lè liquiettès et mémameint lè bateaux à vapeu lâi sont assebin à lâo z'èze qu'on tsassot dein lo Talent. Et lè ponts ! credouble ! n'est pas quiestion dè lans coumeint pè châotré, iô ein pliein midzo, se lo pi vint à tsequâ, on va tricliâ dein l'édhie, benhirâo onco s'on ne sè raveintè pas tot dépoureint et moû coumeint n'a renaille. A Paris, lè ponts sont garnis dè falots, qu'à la miné lâi fâ asse bê qu'à midzo et que n'ia pas moian dè sè dérupitâ avau, s'on a pas on étsilla po cambâ la baragne. » Tantiâ que ne pu pas vo derè tot cein que racontâvè. « Cé que n'a pas vu Paris, n'a rein vu, » se desâi adé.

On dzo que dévezâvè dè cein avoué monsu l'incurâ, qu'on lâi desâi monsu lo doyein, n'étiont pas tant d'acc oo lè dou. — « T'as bio derè, François, se fasâi monsu l'eincourâ, t'as bio derè, Paris l'est n'a vela dè perdechon po lè dzouvenès dzeins; kâ lâi a per lè dâi mâisons qu'ont crouïo renom; cliâo théâtres et cliâo billards sont dâi medzeardzeint et la pe granta eimpartiâ dâi cabarets ne sont què dâi pinces; Paris, l'est on espèce dè Babylone. »

— Ne sé pas què vo derè, monsu lo doyein, se respond François, que ne vayâi quand même rein dè pe bio què son Paris, mâ dein ti lè cas, n'ia pas mé dè crouïès dzeins à Paris qu'à Bretegny !

#### LA DERNIÈRE PENSÉE DE WEBER.

##### III.

En revenant de Roche-Bonne, où elles avaient été prendre leur bain, après le départ de MM. de Crouilli, les dames de Mordreux croisèrent le grand jeune homme brun dans le chemin sablonneux. Les traits du jeune homme s'altérèrent visiblement. Il salua comme de coutume, mais son regard s'arrêta sur celui de la mère d'Elise avec une expression indéfinissable, qui la frappa.

Ce monsieur nous connaît, pensa-t-elle, et il doit avoir une communication à me faire.

M<sup>me</sup> de Mordreux ne pouvait cependant pas faire les premières démarches pour se mettre en rapport avec lui.

Le soir Elise vint rêver sur la terrasse.

— Comment trouves tu M. Antoine de Crouilli ? lui demanda sa mère qui était venue la rejoindre.

— Insupportable, répondit Elise avec la franchise spontanée qui lui était habituelle.

M<sup>me</sup> de Mordreux ne put retenir un mouvement.

— Cependant, ma chère Elise, il faudra l'endurer encore une fois reprit-elle. Son père m'a demandé de nous faire parcourir Saint-Malo, ville forte originale, m'a-t-il affirmé. — J'ai accepté pour lundi.

Le jour marqué, vers deux heures, M. de Crouilli vint en voiture prendre les dames de Mordreux. Il était seul. Son fils devait se trouver au casino de Saint-Malo, au passage de la voiture. L'institutrice, Mlle Eugénie, accompagnait les dames de Mordreux, ce qui parut plaire médiocrement à M. de Crouilli.

Il ne fallut pas grand temps à la société pour traverser St-Malo en tous sens et faire le tour de la ville sur ses vieux remparts. L'impression de cette promenade sur les promeneurs fut loin d'être gaie et ce fut avec un véritable soulagement qu'ils retrouvèrent le grand air et la lumière sur le quai.

Leur calèche les attendait à la porte St-Vincent, une de ces calèches où on peut se mettre six aisément. En passant auprès du casino, M. de Crouilli proposa aux dames de Mordreux de s'y arrêter quelques instants. Ces dames ne connaissaient pas ce modeste bâtiment, qui n'approche guère des somptueux casinos des plages normandes ; elles acceptèrent.

C'était le moment où les habitués se trouvent sur la plage, et comme la marée montante attirait tous les baigneurs, le casino était presque désert. Dans la salle de jeu quelques joueurs faisaient un rubicon et dans celle de lecture quelques papas lisaien les journaux.

Au moment où les visiteurs allaient entrer dans la salle des concerts, le piano, touché par une main d'artiste, les arrêta. On jouait précisément cette triste et suave mélodie, la dernière pensée de Weber, qui avait si vivement impressionné Elise l'autre jour sur la terrasse de la villa des Sapins. La jeune fille s'appuya sur les bras de sa mère, elle s'arrêta palpitante.

— Qu'as-tu, Elise ? lui demanda M<sup>me</sup> de Mordreux péniblement impressionnée de l'émotion de sa fille.

— Maman, c'est la personne qui jouait l'autre soir ce morceau dans le vallon, murmura Elise.

— Quelle idée ma fille ! ...

— Oh ! je la reconnaiss bien ; c'est la même nuance délicate de sensibilité, la même manière d'interpréter le maître, répondit la jeune fille.

— Eh bien ! quand cela serait ? dit sa mère.

Le piano était excellent et le vide de la grande salle donnait une sonorité extraordinaire à l'instrument.

La mélodie s'acheva avec une douceur infinie, rappelant le dernier soupir d'un mourant, qui passe de la vie à la mort comme on s'endorf d'un paisible sommeil.

Elise se serra plus fort contre sa mère et deux grosses larmes roulèrent sur ses joues comme deux perles de cristal. M<sup>me</sup> de Mordreux franchit brusquement le seuil de la salle de concert, entraînant sa fille.

La personne qui jouait se levait au même instant et fermait le piano. Les dames de Mordreux reconnaissent le grand jeune homme brun et pâle du chemin sablonneux des miels. Il salua profondément les dames et passa fier et hautain devant Messieurs de Crouilli.

— Maman, dit Elise, tu me fera venir la dernière pensée de Weber, n'est-ce pas ?

Après le départ du jeune homme, Antoine de Crouilli s'approcha de son père et lui murmura quelque chose. Le père fit un signe de tête affirmatif.

M<sup>me</sup> de Mordreux ne voulut pas que M. de Crouilli les